



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 20 décembre 2013

L'an deux mil treize, le vendredi vingt décembre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	ABS
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BLOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	ABS
Françoise MARANDET	X	Virginie LAVALETTE	ABS	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : Françoise SCHEEPERS – Jean-Luc REBY

Approbation du compte-rendu de la réunion ordinaire du 15 novembre 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point n° 1 : Projet de Jumelage

Monsieur le Maire revient sur la visite d'un groupe de japonais, organisé par le père Yvain RIBOULET, en septembre dernier. Cette visite avait pour but de revenir sur les traces du Père Bouige, missionnaire au Japon. Le père Bouige, né en 1868, à Ainay-le-Château, est entré à la mission étrangère de Paris en 1892. Il a été sacramentellement nommé prêtre et envoyé à Nagasaki en 1894. Il a commencé à travailler à Sédomé en 1908 et a participé à la construction de l'église de Sédomé cette année-là, aujourd'hui monument classé par le ministère de la Culture du Japon. Le père Bouige fut missionnaire 19 ans puis mourut en 1922 à l'âge de 54 ans.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que cette histoire forte nous lie avec le Japon et plus précisément avec la ville de Sédomé. Cela pourrait donner l'occasion de jumeler notre village au leur. **Monsieur le Maire** propose de réfléchir à cette proposition et d'en débattre lors d'un prochain conseil.

Point n° 2 : Eco Quartier

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le rôle important du Dr BUFALINI dans la construction de la maison médicale. C'est pourquoi, afin de lui rendre un hommage appuyé, **Monsieur le Maire** propose à l'assemblée de donner le nom du Docteur défunt, à la rue principale de l'écoquartier en cours de construction.

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition.

Monsieur le Maire propose d'entrer en contact avec les 4 filles du Dr BUFALINI, pour obtenir un consentement écrit.

Point n° 3 : Voirie et déviation

Monsieur Le Maire informe le conseil de deux lettres reçues en mairie, relatives à la circulation routière dans Ainay-le-Château et en particulier, celle des Poids Lourds de plus de 7,5 T (sauf desserte locale) qui est abusive voire hors la loi.

Une pétition a été réalisée par des riverains souhaitant exprimer leur ras-le-bol. Les rues concernées sont la Rue de l'Orange, La Route de Sancoins, la Route de l'Avignon, la Rue de la Castinerie, la Rue de l'Horloge, la Route de Moulins et la Rue du Pavé.

Ces courriers dénoncent le nombre croissant de véhicules et la vitesse excessive.

« Une signalisation adaptée et dissuasive pourrait régler ce problème. »

Monsieur le Maire dénonce l'empressement des véhicules à vouloir raccourcir leur itinéraire de 8,5 km en coupant par Ainay-le-Château.

De ce fait, **Monsieur le Maire** propose de provoquer, en janvier 2014, une réunion impliquant le Conseil Général (UTT et conseiller sécurité routière), la gendarmerie et les élus pour définir de la modalité d'accès à AINAY-LE-CHATEAU en préservant la tranquillité.

Point n° 4 : Propositions d'acquisition

- **Monsieur le Maire** informe l'assemblée de sa demande formulée auprès de Me JP MARCHAND en vue d'acquérir le terrain appartenant à la SCI des Tanneries (proposition faite à 1€ le m²).

Cela permettrait à la commune de créer un parc d'élevage composé de daims, de biches semi-domestiques et d'un cerf d'élevage, et de résoudre des problèmes de raccordement non conforme de particuliers en matière d'assainissement.

- Par ailleurs, **Monsieur le Maire** a été contacté par le service de tutelle d'un propriétaire dont le jardin de ville (260 m²) serait à vendre. **Monsieur le Maire** informe avoir réalisé une offre à 250 €.

Point n° 5 : Personnel

La Commission du Personnel propose de réviser, à la hausse, le régime d'indemnité pour le personnel. A noter cependant que les trois agents qui ont été transférés à la Communauté de Communes (dans le cadre du transfert de compétence Ecole) ne pourront pas bénéficier de cette augmentation.

Le Conseil Municipal valide la proposition.

Questions diverses :

- **O.N.F. – Monsieur le Maire** informe que lors de la réunion communautaire, l'ONF a informé les 16 maires de la fermeture de lignes, en forêt de Tronçais, pour dégradation. Préoccupés par ces fermetures intempestives et abusives, les maires de la Communauté de Communes s'unissent et menacent l'ONF de prendre des arrêtés interdisant l'accès aux PL de plus de 3,5 T. pour empêcher le transport de grumes.
- **Préparation des vœux** – vendredi 3 janvier à 17h00
Préparation de la salle et réception des marchandises commandées à cet effet.
- **Cimetière** - des Affiches seront apposées sur les conteneurs et composteurs pour signaler les lieux de tris, déchets verts et tout venant.

- **Stationnement gênant et dangereux** : Régulièrement des véhicules stationnent devant la maternelle. Les élus demandent au Gardes-champêtre d'avertir les véhicules, avant de recevoir une contravention, si récidive.
- **Auvergne à très haut débit** – La Région AUVERGNE et le Département de l'Allier nous informe avoir élaboré un schéma Directeur Territorial de l'Aménagement Numérique afin de couvrir le territoire auvergnat en Très Haut Débit. Le but est d'atteindre une couverture intégrale, homogène et équitable de l'Auvergne. La commune d'Ainay-le-Château est concernée par des travaux de génie civil. Le Conseil valide cette initiative.
- **C.H.S.I.** – Nous sommes informés par la Direction du CHSI qu'une enquête a été réalisée au sein de l'établissement sur l'intérêt porté par le personnel sur l'éco quartier. Deux personnes ont témoigné de leur intérêt à se faire construire au sein de l'écoquartier. Cette information sera transmise à la SEAU.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

Le prochain conseil municipal est fixé

**le jeudi 16 j anvier 2013
à 19h00**